

Promouvoir un partenariat mondial
pour la Décennie des Nations Unies
pour l'Éducation en vue du
Développement Durable
(2005 – 2014)



Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie en bref





Éducation pour le Développement Durable (ED/UNP/ESD)

UNESCO,
7 Place de Fontenoy,
75352 Paris 07 SP, France
fax: 33 1 45 68 56 35
email: esddecade@unesco.org
web: www.unesco.org/education/desd

Imprimé dans les Ateliers de l'UNESCO
(ED-2006/WS/60)





L'éducation pour le développement durable doit être plus qu'un simple logo ou un slogan. Elle doit être réelle et concrète pour nous tous – individus, organisations et gouvernements – dans toutes nos décisions et nos actions quotidiennes, afin de garantir à nos enfants, nos petits-enfants et leurs descendants une planète durable et un monde sûr.

KOICHIRO MATSUURA
Directeur Général de l'UNESCO

Siège des Nations Unies,
1er mars 2005
Lancement international
de la Décennie pour l'Education
en vue du développement durable



POURQUOI UN PLAN INTERNATIONAL DE MISE EN ŒUVRE?

L'Assemblée Générale des Nations Unies, à travers sa résolution 57/254, a institué en décembre 2002 la Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du Développement Durable (2005-2014, DEDD). Chargée de coordonner cette Décennie, l'UNESCO a lancé un processus de larges consultations en 2003 afin de préparer un Plan international de mise en œuvre de la Décennie.

Étant donné que la Décennie est mise en œuvre tant à l'échelle locale, nationale, régionale qu'internationale, étant donné le nombre important d'acteurs qu'elle implique, il était nécessaire pour garantir le succès de définir un cadre permettant à tous les acteurs d'apporter leur contribution. Non seulement ce plan international de mise en œuvre veut faciliter notre appropriation collective de la Décennie mais il nous invite également à jeter des passerelles entre les différentes initiatives globales en faveur de l'éducation. Ce plan international répond également à deux préoccupations de l'Assemblée Générale des Nations Unies: comment encourager les gouvernements à donner vie à la Décennie, et comment les inciter à sensibiliser le public afin que tous contribuent à la Décennie.

Mais en quoi consiste donc la Décennie pour l'Éducation en vue du Développement Durable (DEDD)?



QU'EST-CE QUE LA DÉCENNIE POUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Avant de présenter la Décennie, intéressons-nous d'abord à l'Éducation pour le développement durable. Que faut-il entendre par cette appellation?

- C'est une éducation qui prépare les individus à prévoir, faire face et trouver des solutions aux problèmes qui menacent la vie de notre planète.
- C'est également une éducation qui diffuse les valeurs et principes qui fondent le développement durable (équité intergénérationnelle, équité entre les sexes, tolérance sociale, réduction de la pauvreté, protection et restauration de l'environnement, conservation des ressources naturelles, sociétés justes et pacifiques).
- Enfin c'est une éducation qui met en évidence la complexité et l'interdépendance de ces trois sphères: l'environnement, la société – y compris la culture – et l'économie.

Autant de défis à relever au cours de la Décennie.

Cette Décennie vise plus particulièrement à : participer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage par l'éducation pour le développement durable; aider les pays à progresser dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement grâce à des efforts concernant l'éducation pour le développement durable; fournir aux pays de nouvelles possibilités d'intégrer l'éducation pour le développement durable dans leur réforme de l'éducation; et faciliter la constitution de réseaux et les

interactions entre les acteurs de l'éducation pour le développement durable.

Pour atteindre ces objectifs, l'ensemble des acteurs de la Décennie s'attacheront à :

- ▶ **promouvoir et améliorer la qualité de l'éducation:** il s'agira de recentrer l'éducation tout au long de la vie sur l'acquisition de connaissances, de compétences, de valeurs nécessaires aux citoyens pour améliorer leur qualité de vie.
- ▶ **réorienter les programmes d'enseignement:** du préscolaire à l'université, l'enseignement sera repensé et réformé afin qu'il véhicule les connaissances, modes de pensée et valeurs nécessaires pour bâtir un monde viable.
- ▶ **sensibiliser le public** au concept de développement durable: la sensibilisation permettra de développer au niveau local, national et mondial une citoyenneté éclairée, active et responsable.
- ▶ **former la population active:** la formation technique et professionnelle continue des dirigeants et travailleurs, particulièrement ceux du commerce et de l'industrie, sera enrichie afin qu'ils adoptent des modes de production et de consommation viables.

Créer des synergies avec d'autres initiatives d'envergure mondiale qui l'ont précédée est également une dimension importante de la Décennie. Car la Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du Développement Durable (DEDD), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), axés sur la réduction de la pauvreté, l'Éducation Pour Tous (EPT), focalisée sur l'accès universel à l'éducation, et la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (DNUA), consacrée à l'éducation des adultes, partagent tous une vision commune: l'éducation est la clé du développement durable.





QUI MET EN ŒUVRE LA DÉCENNIE?

Cette Décennie sera un succès si et seulement si nous y contribuons tous ensemble – gouvernements, organisations internationales, associations, communautés, éducateurs, secteur privé et citoyens –. Car aucune institution, aucune organisation, aucun gouvernement ne parviendra seul à faire du développement durable une réalité.

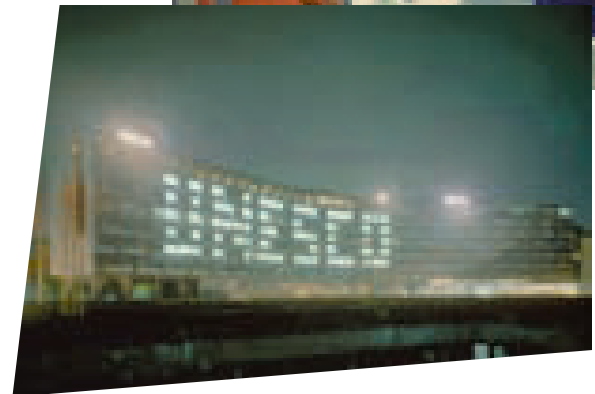
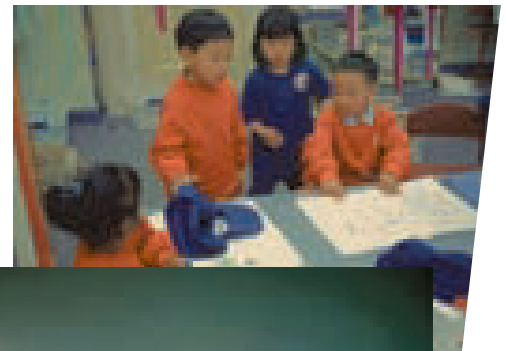
C'est pourquoi chacun de nous a une responsabilité au niveau local, national, régional ou international dans la mise en œuvre de la Décennie.

Rôle de l'UNESCO

En tant qu'agence de coordination de la Décennie, l'UNESCO, à travers ses bureaux, ses instituts, ses Commissions nationales et autres entités, a plus particulièrement pour rôle de:

- fonctionner comme un laboratoire d'idées, un organisme normatif, un centre d'échange d'informations, un organisme de développement des capacités et un catalyseur pour la coopération internationale;
- susciter de nouveaux partenariats avec le secteur privé, la jeunesse et des groupes de médias;
- favoriser le suivi et l'évaluation;
- favoriser un programme de recherche et servir de forum de recherche sur l'EDD;
- servir de lieu de rencontre aux acteurs de la Décennie;
- partager les bonnes pratiques en matière d'EDD;

- établir des liens entre des Etats membres qui ont instauré des programmes, politiques, travaux de recherche, etc., relatifs à l'EDD et ceux qui ont besoin d'aide;
- convoquer des groupes de travail souples sur des thèmes particuliers.



Coopération à l'échelle locale

Ainsi, à l'échelle locale, il s'agira d'intégrer l'EDD dans les différents programmes d'apprentissages comme l'indique le tableau ci-dessous:

Acteurs au niveau local	Responsabilités	Coopération avec les différents acteurs
Gouvernement Départements d'éducation et secteurs de développement des provinces/-États/districts Autorités municipales Écoles, programmes d'apprentissage des adultes	Intégrer l'EDD dans les activités et les programmes d'apprentissage ordinaires Définir et mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage	Recenser les problèmes locaux de développement durable Intégrer les connaissances et les compétences locales dans l'EDD Échanger des données et expérience en matière d'EDD et en tirer des enseignements pour améliorer les pratiques
Sociétés civiles et ONG Organisations communautaires, sections locales des ONG, groupes confessionnels, comités de développement des villages, groupes d'apprentissage des adultes, clans et familles		
Secteur privé		



Coopération à l'échelle nationale

Dans les pays, les services gouvernementaux intégreront l'EDD à tous les niveaux à travers un plan national pour une réponse concertée à la DEDD qui s'appuiera sur les éléments suivants:

Acteurs au niveau national	Responsabilités	Coopération au sein du comité national pour l'EDD
Ministère de l'éducation et autres ministères compétents	<ul style="list-style-type: none"> Donner à l'EDD un cadre directeur national Budgétiser et mobiliser des ressources Soutenir les services sous-nationaux Encourager la sensibilisation du public à l'EDD et au développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et recommander des options en matière d'EDD qui reflètent l'expérience et les problèmes locaux Intégrer l'EDD dans la planification de l'EPT et de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, dans le contexte du Forum sur l'EPT Servir de forum pour l'échange d'expériences, réussies ou non, en matière d'EDD
ONG, réseaux et alliances d'ONG et de la société civile	Faciliter l'échange et le partage d'informations entre leurs membres au sujet des pratiques et expériences en matière d'EDD	<ul style="list-style-type: none"> Recenser des sujets de recherche sur l'EDD et programmer des projets de recherche en commun
Groupes et institutions de médias	Intégrer la sensibilisation à l'EDD et au développement durable dans les stratégies des médias	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les besoins de renforcement des capacités et déterminer l'acteur le mieux placé pour y répondre
Entreprises du secteur privé et associations professionnelles	Servir de forum pour l'identification des défis auxquels ils sont confrontés en matière de développement durable et recenser les besoins d'apprentissage à satisfaire	<ul style="list-style-type: none"> Mettre au point des indicateurs de suivi pertinents pour l'EDD

Coopération à l'échelle régionale

A l'échelle régionale, les acteurs se concerteront également pour élaborer des stratégies régionales pour la mise en œuvre de l'EDD et jouer le rôle de catalyseur de la Décennie.

Acteurs au niveau régional	Tâches spécifique de chaque acteur	Coopération au sein d'un groupe régional pour l'EDD
Représentants des gouvernements nationaux	(Voir niveau national)	Procéder à des consultations régionales sur les priorités de la DEDD
Organisations intergouvernementales régionales	Soutenir l'élaboration des politiques nationales Promouvoir l'échange d'expériences et d'informations	Mettre en commun les politiques, les pratiques, les connaissances et les progrès Recenser les problèmes communs
Réseaux, coalitions et alliances régionaux de la société civile et d'ONG	Promouvoir les échanges et l'apprentissage dans les réseaux et organisations membres	Tirer des enseignements de diverses stratégies
Groupements régionaux de médias	Établir des stratégies médiatiques communes pour le développement durable et l'EDD	Forger un consensus sur les problèmes et l'action au niveau régional
Associations régionales du secteur privé	Promouvoir la coopération du secteur privé avec les autres acteurs de l'EDD	Organiser à l'échelle transnationale la formation et le renforcement des capacités
Représentants régionaux d'institutions internationales	Tirer de l'expérience transnationale des enseignements et les diffuser Faciliter les échanges transnationaux sur l'EDD	
Représentants régionaux de la coopération bilatérale	Déterminer les moyens d'appuyer les initiatives nationales et régionales d'EDD	





Coopération à l'échelle internationale

Quant au niveau international, il sera animé par l'UNESCO, chef de file de la Décennie qui veillera à ce que l'EDD soit en bonne place dans les forums et groupes de travail internationaux.



Acteurs au niveau international	Tâches spécifique de chaque acteur	Coopération au sein de divers forums
Groupe de travail international ad hoc	Rassembler des informations sur les faits nouveaux en matière d'EDD et les priorités émergentes Promouvoir la DEDD	Conseiller l'UNESCO sur les faits nouveaux et les priorités émergentes en matière d'EDD Aider l'UNESCO à constituer des partenariats et à élaborer des projets à l'appui de la DEDD
Institutions intergouvernementales (Nations Unies et autres)	Contribuer à l'Équipe spéciale inter institutions Intégrer la planification de l'EDD dans les plans de travail et initiatives appropriés Participer aux forums internationaux et régionaux	Continuer de donner à l'EDD une place privilégiée dans l'ordre du jour de la Commission pour le Développement Durable (CDD) Mobiliser la volonté politique et renforcer l'engagement mutuel à travers la CDD ou une Équipe spéciale inter institutions
UNESCO (agence chef de file de la DEDD)	Promotion et renforcement des capacités pour l'EDD et la DEDD dans les secteurs de l'UNESCO et entre ces secteurs Plaidoyer et communication avec la communauté internationale Constitution de partenariats et d'une dynamique collective	Intégrer l'EDD dans l'agenda de l'EPT (Rapport de suivi, Groupe de haut niveau et Groupe de travail) Favoriser l'échange d'informations sur les pratiques, politiques et progrès Organiser des ateliers internationaux, régionaux et sous-régionaux de renforcement des capacités ainsi que des conférences à l'appui de la DEDD et de l'EDD
Réseaux de la société civile et des ONG	Promouvoir l'échange et l'apprentissage interrégionaux Informer leurs membres des faits nouveaux en matière d'EDD	
Organismes bilatéraux et multilatéraux de développement	Intégrer l'EDD dans les programmes et les budgets Promouvoir la recherche concernant l'EDD	

4

COMMENT METTRE EN ŒUVRE LA DÉCENNIE?

Principales étapes

Pour faciliter la mise en œuvre de la Décennie au niveau des États membres, les étapes suivantes peuvent être adoptées:

- mise en place de plans et/ou d'activités clairement identifiables dans les États membres;
- désignation dans les États membres de points focaux chargés de rendre compte;
- élaboration de plans ou stratégies;
- définition d'indicateurs des progrès accomplis et de mécanismes pour suivre leur réalisation;
- identification de sources d'assistance technique et d'exemples de bonnes pratiques;
- partage d'informations sur les travaux de recherche-développement et les innovations pertinents;
- identification de moyens de favoriser les partenariats ;
- fourniture de conseils dans des domaines essentiels;
- soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies de rapports à mi-parcours et à la fin de la Décennie.



Sept stratégies entrecroisées

Par ailleurs, la mise en œuvre de la Décennie peut s'appuyer sur les sept stratégies suivantes:

► **Elaboration d'une vision commune et mobilisation**

Le succès de la Décennie repose l'élaboration et le partage d'une vision commune de l'EDD et une mobilisation générale autour de l'EDD. Les médias sont un partenaire de choix pour parvenir à cette mobilisation de grande ampleur.

► **Consultation et appropriation**

Une fois une vision commune définie, l'ensemble des acteurs s'en appropriera: une large participation des acteurs à la définition de la vision, à la formulation des politiques et à la planification de leur mise en œuvre garantira cette appropriation. Ce processus relève de la responsabilité des gouvernements.

► **Partenariats et réseaux**

L'EDD se veut transdisciplinaire et intersectorielle. La mise en place de partenariats et réseaux pour créer des synergies et diffuser l'information sur la mise en œuvre de la Décennie est essentielle.

► **Renforcement des capacités en formation**

Toutes les compétences des partenaires seront requises pour atteindre les objectifs de la Décennie. Les mettre en commun d'une part, et les mettre à la disposition des acteurs pour les former, notamment les formateurs d'enseignants, les enseignants en formation et en service, sont des défis à relever.

► **Recherche, développement et innovation**

Appliquer les résultats de la recherche permettra d'accélérer la mise en œuvre de la Décennie et les activités en cours ont également besoin d'être guidées par la recherche. Adapter l'EDD au contexte local,

à de multitudes de situation d'apprentissage requiert de l'imagination. Là intervient alors l'innovation.

► **Utilisation des technologies de l'information et de la communication**

Au cours de la Décennie, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permettront de relier les partenaires éloignés, de stocker des données et de partager l'information rapidement.

► **Suivi et évaluation**

Un des aspects essentiels du suivi et de l'évaluation consistera à définir des indicateurs adéquats et pertinents à tous les échelons – local, national, régional et international – et pour chaque initiative et chaque programme.

Ainsi, le suivi et l'évaluation s'effectueront à de multiples niveaux – national, régional, local, institutionnel, etc. — et feront partie intégrante de nouvelles initiatives et orientations que la Décennie pourrait promouvoir.

CONCLUSION:
**faire de l'EDD une réalité...
avec les ressources adéquates**

A travers le Plan international de mise en œuvre, il est instamment demandé aux gouvernements et autres bailleurs de fonds potentiels d'évaluer les ressources et les besoins existants en matière d'EDD dans les pays, de réaffecter les ressources existantes et de trouver des moyens de mobiliser de nouvelles ressources, afin de s'assurer que l'EDD ne soit pas qu'un slogan mais bel et bien une réalité.



Quelques outils disponibles à l'UNESCO

- brochure sur l'UNESCO et le Développement durable
- dossier de fiches d'information sur l'EDD
- Conseils pour la préparation des lancements nationaux et d'activités pour la Décennie
- Cédérom «Teaching and learning for a sustainable future» (Enseigner et apprendre pour un avenir viable)
- Directives et recommandations pour réorienter la formation des enseignants afin de prendre en compte la problématique du développement durable
- Liens entre les initiatives globales en matière d'éducation

Voir aussi le site de la DEDD:
www.unesco.org/education/desd



